

senti en eux l'impulsion qui les a relevés et les a jetés dans les bras de la miséricorde de Dieu.

“ Nous conjurons donc instamment par ces considérations tous ces chrétiens de ne pas se laisser surprendre par les ruses de l'antique ennemi et de ne se désister pour aucun motif du zèle de la prière, mais bien plutôt d'y persister “ sans interruption. ” Que leur première sollicitude soit celle du souverain bien, et qu'ils demandent le salut éternel de tous et la conservation de l'Eglise ; ils pourront ensuite demander à Dieu les autres biens si nécessaires ou utiles à la vie, pourvu qu'ils acquiescent d'avance à sa volonté toujours très juste, et, lui rendent grâce comme au Père le plus bienfaisant, soit qu'il accorde, soit qu'il refuse ce qu'ils lui demandent ; enfin qu'ils aient pour Dieu la religion et la piété qui convient éminemment et qu'il faut avoir, celle que les saints ont eue et notre très-saint Rédempteur et Maître lui-même, cette piété “ qui crie et qui pleure. ” (4)

Puis le Saint Père termine son encyclique en recommandant de joindre l'esprit de pénitence à l'esprit de prière et en confirmant les prescriptions et les faveurs de la sainte indulgence accordée précédemment à cette occasion.

PETITE CHRONIQUE.

— Les pèlerins continuent toujours à visiter le sanctuaire de sainte Anne. Toutes les semaines la reconnaissance ou le désir d'obtenir quelque grâce particulière en

(4) Hébr., V. 7.